



LETTRE

Bonjour,

Nous étions plusieurs membres de T3 à participer cette semaine au **Congrès annuel de l'ATEC** au Beffroi de Montrouge. Un grand succès pour cette rencontre traditionnelle, avec des stands remplissant bien l'espace disponible, des orateurs bien préparés à communiquer sur des projets intéressants et des auditeurs attentifs dans les salles pendant les deux jours. Bravo à l'équipe d'organisation !

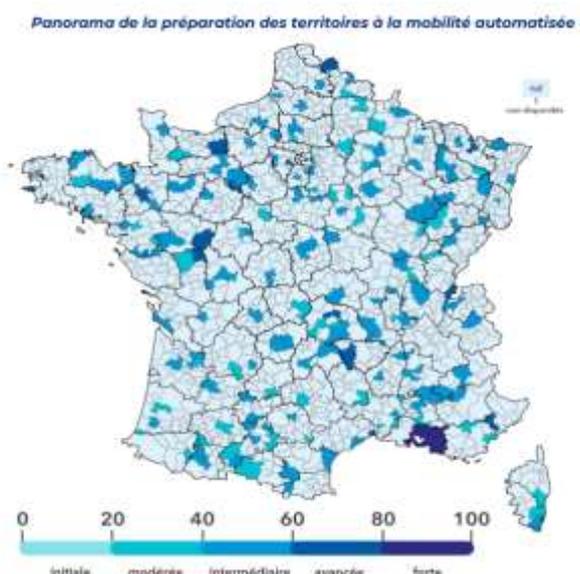
Bravo et merci tout particulièrement à **Martial Chevreuil** qui transmet ses fonctions de Président d'ATEC-ITS France à **Fabrice LURIOT**, directeur de Mobility by COLAS

L'ATEC change de nom et de communication, avec un nouveau logo et un site Internet qui vise à réunir les acteurs publics et privés pour constituer un réseau soutenant l'innovation dans les mobilités (voir film sur [Mobil'inPulse : le réseau des acteurs de la mobilité intelligente](#) ainsi que la liste des 5 groupes de travail qui fonctionnent actuellement et les documents qu'ils ont mis au point récemment)



Nous avons assisté à quelques présentations très intéressantes pour les zones peu denses :

Celle de **Jean Philippe MECHIN**, expert du **CEREMA** sur le déploiement des **équipements C-ITS** et perspectives d'**intégration en urbain**. Il s'agit des matériels de **communication** entre les **voitures** et **camions** et les **balises de bord de route** utilisant les fréquences et les protocoles **interopérables en Europe** pour le **télépéage**, la **gestion de trafic** et la **sécurité routière** qui s'étendent progressivement à d'autres applications comme la conduite en pelotons dans le cadre de la **Directive ITS de 2010** et de ses actualisations, déclinées dans les projets français **Scoop**, **InterCor**, **C-Roads**, **InDiD** et **Scale**. En tant que service de l'**État** le CEREMA participe à cette généralisation et à des projets de territoire (**Bordeaux** et **Aix en Provence** qui ont fait des présentations dans le Congrès). Ces objets permettent de gérer les flux d'information nécessaires pour réduire la **congestion** et optimiser les **itinéraires** des personnes et des marchandises sur les réseaux principaux. Ils peuvent aussi contribuer à créer autour des routes et des rues des



environnements connectés avec **tous les modes** de transport comme les multiples déclinaisons récentes du **vélo**, les futurs **véhicules autonomes** et les **lieux d'intermodalité**. Les applications qui portent ces nouveaux services sont hybrides puisque les **objets intelligents** de la vie quotidienne utilisent les réseaux de **communication cellulaires** des téléphones.

Celle de la **MACIF** sur l'**indice de préparation** des territoires au **déploiement** des systèmes de **transports routiers automatisés**. Présenté par la **Communauté d'Intérêt sur le Véhicule Automatisé (CIVA) Movin'On**, pilotée par la **MACIF** qui regroupe 12 entreprises, cet indice classe les Établissements Publics de Coopération Intercommunale **EPCI** sur 5 critères de motivation des responsables de ces structures qui ont manifesté un intérêt pour ces nouveaux services : les **besoins** de transport public, les **connaissances** sur les véhicules automatisés, l'**intérêt** pour les navettes et les bus automatisés, les **ressources** de l'intercommunalité et ses **infrastructures** physiques et numériques. On voit qu'il y a déjà un intérêt, y compris dans les zones peu denses, mais une **faible connaissance** de ces systèmes, qui justifie pleinement cette initiative visant à partager les informations sur les pratiques et les innovations.

Celle du groupe **VINCI** associé au Groupe **LACROIX**, à **MILLA Group** et à **SAVAC**, sur l'**expérimentation avec passagers** d'une **navette automatisée** dans une **ligne de cars express sur autoroute** à une vitesse qui évolue en fonction du trafic **jusqu'à 80 km/h**. Cette ligne de **28 km** entre le **parc multimodal** de **Longvilliers**, la **gare** autoroutière de **Briis-sous-Forges** et celle de **Massy** a un trafic en augmentation avec des pointes qui nécessitent un renforcement de capacité. Ce projet de navettes automatisées (**12 places, 30 trajets/jour**, soit environ **350 passagers** au quotidien) de **3 ans** vient d'être autorisé et va démarrer avec des **conducteurs à bord** en première phase.

Celle de **Guillaume GARRIGUES** sur les caractéristiques et les performances des cars express, qui montre la très grande variété dans les aménagements intérieurs, la nature des prestations à bord, les modalités d'organisations publiques ou privées qui structurent leur financement et leurs tarifs et les conditions de réservation de ce mode de transport qui s'adapte à tous les modes de vie dans tous les pays.

Les **cinq** présentations sur le **Covoiturage organisé en ligne**, qui met en valeur les points d'arrêt sur une ligne qui peut traverser (et relier) plusieurs territoires. Une session complète a été consacrée à ce système dont **Fabien LEURENT** a présenté la **théorie économique** intégrant des échelles très différentes de cas d'usage. Utilisateurs plus ou moins dispersés dans l'espace, intérêt variable pour des innovations des individus et des organisations publiques pouvant favoriser le développement de la plateforme technique qui diffuse les informations nécessaires pour que le covoitureur entre dans un le véhicule d'une personne prête à l'y accueillir. Encore faut-il que cette plateforme ait bien pour objectif de réaliser le maximum de rencontres pour que l'impact du système s'accroisse rapidement et aide à convaincre les hésitants.

Nous avons aussi vu une session sur l'**utilisation de l'IA** pour intégrer les données de transport et mobilité pour de **meilleurs services** aux usagers. C'est le cas pour des usagers **malvoyants** qui ont actuellement des difficultés pour trouver la place qu'ils ont réservée dans un train (**Application SNCF** Grand Est en cours de déploiement dans d'autres régions). C'est aussi le cas pour les

autorités organisatrices qui pourraient valoriser davantage les données pour une mobilité plus inclusive (application **Cogni'Moove** de la société **COGNIDIS**)

On notera aussi que le Cerema a publié en 2024 à l'intention des territoires une **méthodologie d'enquêtes mobilité certifiées Cerema (EMC2)** qui présente l'avantage d'être en continuité statistique des **enquêtes ménages** avec un mécanisme moins coûteux et des **extensions** de la **collecte** d'information à d'autres sources (traces GPS, données web) et à d'autres travaux **d'analyse**, notamment sur la **santé**.

Bien à vous

Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT.